



Août 2022.

Informez. Mobilisez pour résister. Revendiquez et reconquérir

## SÉCURITÉ SOCIALE : LA VRAIE CAUSE DU DÉFICIT



La Commission des comptes de la Sécurité sociale s'est réunie en juillet, permettant ainsi de connaître le nouvel état de son déficit. Mais de quel déficit on parle ? Car il est en effet facile de faire croire que, qui dit

déficit, dit trop de dépenses de santé ou sociales.

Or il ne s'agit pas du tout d'un problème de dépenses des Français, mais bel et bien d'un problème de budget quand l'État prive la Sécurité sociale de ses ressources. Ce sont en effet les exonérations qui creusent ce déficit et qui font supporter aux ménages le financement de leur sécurité sociale par l'impôt.

En effet, il y a d'une part des exonérations de cotisations qui ne sont pas du tout compensées, à hauteur de 11,2 milliards d'euros de perte sèche pour la Sécu. Il y a d'autre part des exonérations de cotisations, autour de 50 milliards d'€ qui sont compensées par l'État par rétrocession des produits de l'impôt (soit les exonérations patronales qui sont compensées par les impôts des citoyens, CSG ou TVA.

Que dire alors de ce fameux déficit qui s'élevait à 24,7 milliards d'€ en 2021 ? Il est totalement artificiel, structurel et donc perpétuel. Rappelons au passage que lorsqu'on évoque ce déficit on parle surtout de l'Assurance maladie puisque de leur côté les branches famille (les CAF) et ATMP (Accidents du travail et maladies professionnelles) sont, elles, excédentaires car respectant un mode de financement encore basé majoritairement sur la cotisation. Rappelons aussi que ce déficit a été moins important que prévu en 2021, estimé d'abord à 41 milliards d'€, puis ramené à 24,7. Ceci a été possible grâce au rebond économique qui a fait rentrer plus de recettes, notamment des cotisations grâce à la croissance de la masse salariale. Cela montre bien que ce qui reste encore structurellement de cotisations a permis à notre système de limiter les dégâts.

C'est pour cela que **FO** revendique (congrès 2022 à Rouen) :

- « La cotisation sur laquelle repose le financement de la Sécurité sociale représente un salaire différé. Elle est l'expression d'une solidarité dont le principe est "cotiser selon ses moyens et bénéficier selon ses besoins". »
- « Le débat récurrent sur le déficit de la branche maladie continue de nourrir les velléités de réduire le rôle et la place de la Sécurité sociale. »
- « **FO** affirme que supprimer la cotisation maladie de la Sécu est une erreur historique qui met en péril l'existence même du droit à la Sécurité sociale. »

**FO**, qui est à l'origine de la création de la Sécurité sociale et qui en défend les fondements, sera toujours vigilant et

dénoncera toutes les attaques qui visent à organiser sa faillite, à la fois en la privant de ses ressources naturelles, en lui imputant de nouvelles dépenses qui devraient relever de l'État et en dénaturant son essence même, celle d'être la propriété des travailleurs affiliés qui organisent leur solidarité.

## FO DIT NON À LA REFORME DES RETRAITES

Le président de la République a indiqué, à l'occasion de la traditionnelle interview du 14 juillet, sa volonté d'engager, dès la rentrée, la réforme des retraites.

Le Président Macron porte encore l'objectif d'une réforme des retraites conduisant à faire travailler les actifs plus longtemps. **FO** réitère sa totale opposition à toute réforme des retraites visant à reculer l'âge de départ (âge légal, âge pivot ou d'équilibre, durée de cotisations) et est déterminée à en obtenir l'abandon et à empêcher de nouveaux reculs sociaux. En revanche, **FO** est prête à travailler dans le cadre de négociations sur le maintien dans l'emploi des seniors, l'entrée dans l'emploi des jeunes, la formation professionnelle tout au long de la vie, la pénibilité au travail, dans une perspective d'amélioration des droits et de la qualité de l'emploi.

Pour **FO**, le travail, c'est le salaire, les conditions de travail, donc l'attractivité des emplois qui permettront le plein emploi et non la contrainte d'une baisse de l'indemnisation ou une obligation qui pourrait apparaître comme du « travail forcé ».

Ce qui donne l'équilibre à notre système de protection collective, ce sont les cotisations. Ce qui creuse le déficit, ce sont les aides publiques aux entreprises sans contrepartie et sans compensation de l'État !

Pour **FO**, il y a tout à craindre d'une énième loi Travail qui viendrait encore une fois réduire les droits des salariés, ce qui entraînerait inévitablement la création d'une improbable structure nommée France travail, comme d'une nouvelle réforme de l'assurance chômage qui viendrait réduire encore l'indemnisation des demandeurs d'emploi.

Être au chômage ou au RSA n'est pas un choix.

**FO** attachée au paritarisme et à la pratique contractuelle exige le retour à la négociation entre interlocuteurs sociaux sur les règles de l'assurance chômage, dans le cadre du calendrier initialement prévu.

**Pour FO, il n'y a pas de progrès social sans justice sociale !**

**Notre Force c'est Vous**